

Commission de Suivi de Site

PICOTY-SDLP à La Rochelle

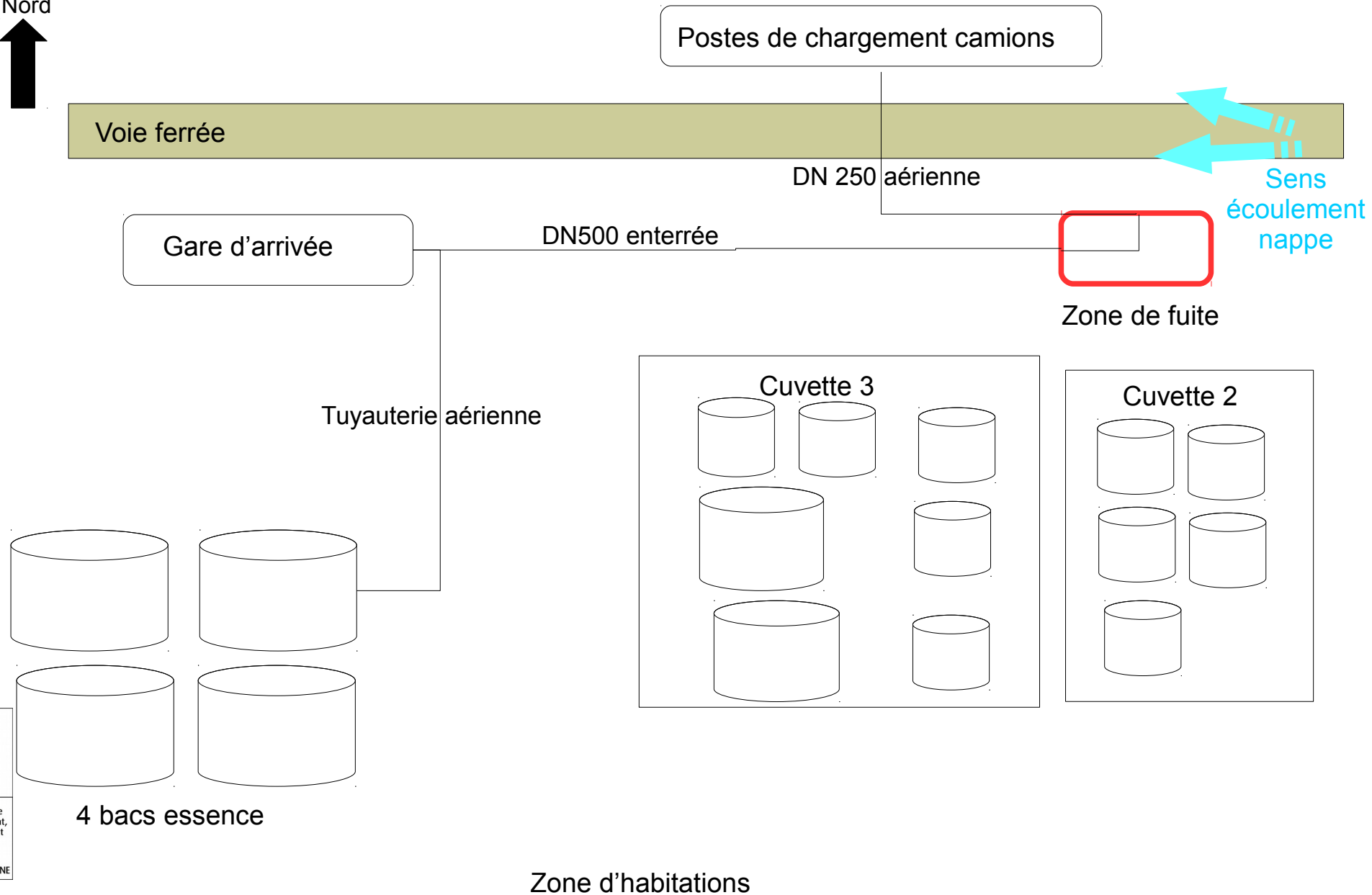
Point sur la pollution accidentelle
Site de Picoty

Réunion du 23 mars 2017



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Schéma de situation



Les faits

- 30 janvier 2017 : la société Picoty informe la DREAL d'une suspicion de fuite sur la tuyauterie reliant les bacs d'essence SP95 au poste de chargement camions

Arrêt immédiat des installations de chargement

Contrôle des piézomètres :
surnageant au piézomètre G

- 31 janvier 2017 : investigations complémentaires : fuite localisée près de la voie ferrée. Jonction tuyauterie DN 500 enterrée et DN 250

La DREAL se rend sur le site



Les faits - suite

- 3 février 2017 : 1^{er} arrêté préfectoral de mesures d'urgence

Surveillance quotidienne des piézomètres existants et nouveaux de Picoty et du site SDLP

Demande de caractérisation de l'étendue de la pollution

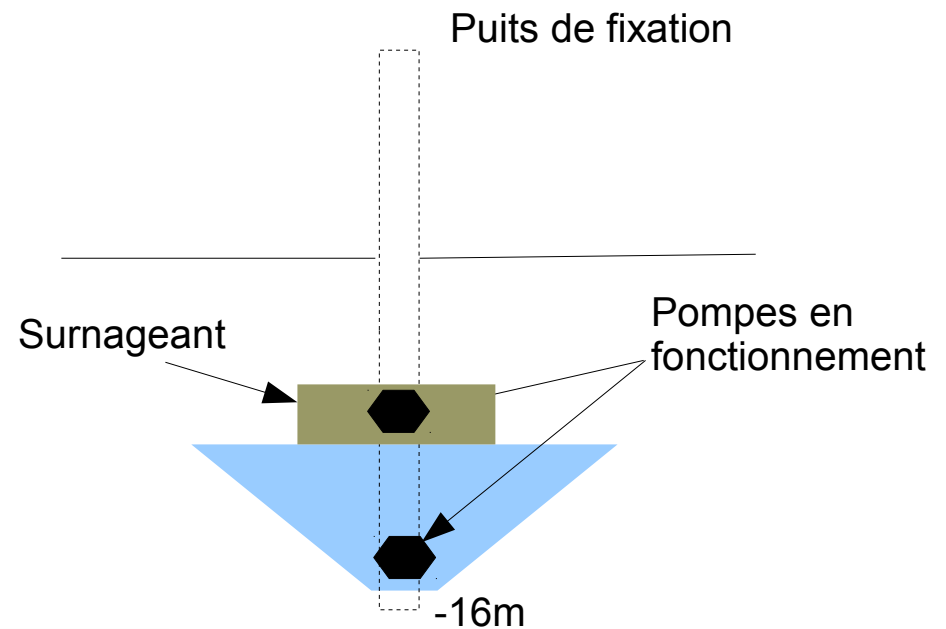
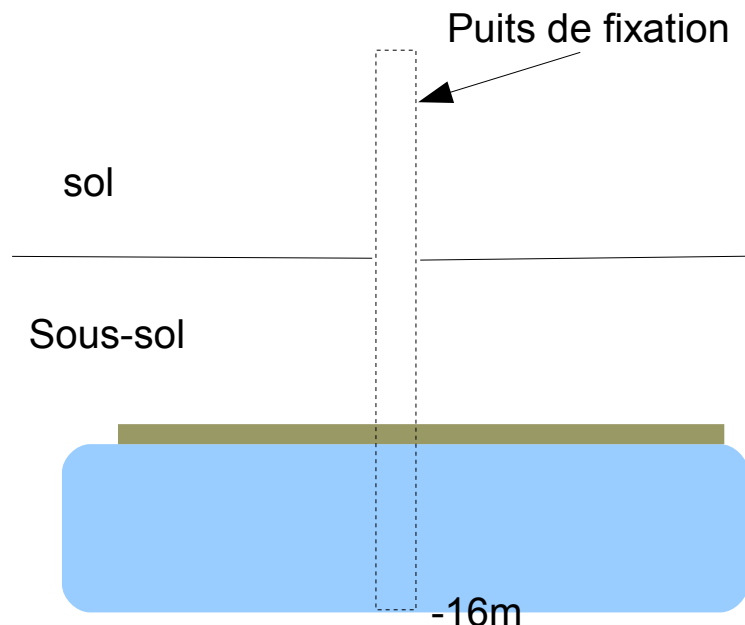
La société Picoty rend compte à la DREAL tous les jours des actions menées sur son site

Transmission d'un protocole de réparation de la tuyauterie et des contrôles réalisés

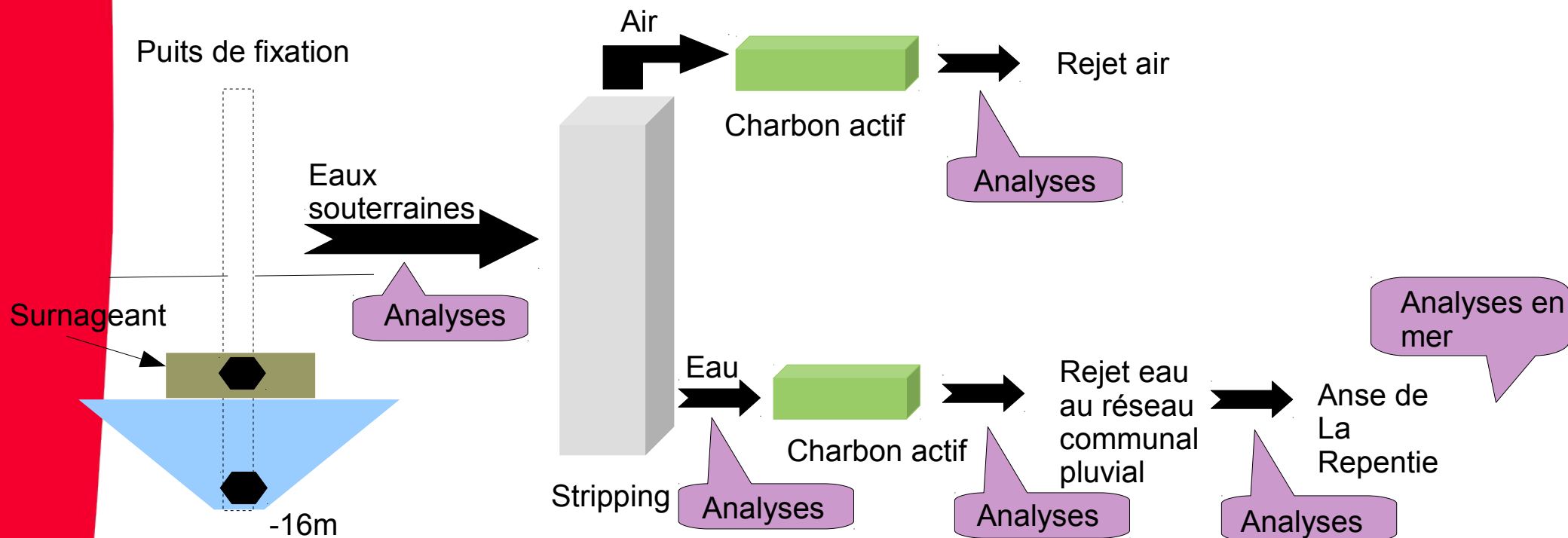
Reprise d'activité conditionnée à l'accord du Préfet

Caractérisation de l'étendue de la pollution

- création de 9 nouveaux piézomètres et suivi quotidien
- mise en place de 2 puits de fixation au près de la fuite : rabattage de la nappe d'eau souterraine
- réalisation de sondages du sol
- mesures des gaz du sol
- analyses des eaux souterraines dans les piézomètres des sites industriels voisins



Gestion des eaux souterraines pompées



Suivi des rejets encadré par arrêté préfectoral de mesures d'urgences du 24 février 2017

Paramètre hydrocarbures – eau : analyse quotidienne

MES, DCO, DBO5, température et pH : analyse hebdomadaire

Rejet air : analyse hebdomadaire

Résultats conformes

Point de situation - dépollution

- sens d'écoulement de la nappe incertain et complexe : sud-ouest puis ouest/sud- ouest puis ouest/nord-ouest
- sondages du sol et des gaz du sol : négatifs
- présence d'essence dissoute en limite ouest du site
- présence de flottant au droit du bâtiment administratif (Pz6)
- rabbattement de la nappe efficace : arrivée de flottant dans les puits de fixation et dans PzG
- flottant pompé et stocké sur site avant élimination
- quantité d'eau pompée : 3715 m³
- quantité de flottant récupérée : 4380 litres

Actions mises en place chez les riverains

- numéro vert : 0800 08 12 17 et adresse mail dédiée : depot@picoty.fr (18 appels reçus et 1 mail)
- déplacement d'un technicien Iddea chez les riverains depuis le 10 février : détection des vapeurs d'essence dans les caves, les puits et prélèvement de l'eau des puits
- 72 contacts pris, 3 prélèvements d'eau réalisés, 12 caves examinées (explosimétrie négative)

Remise en service des installations

Accord du Préfet pour la remise en service des installations de distribution SP95 : courrier du 7 mars 2017

Redémarrage effectif des installations : le 9 mars 2017

Bilan matière quotidien transmis à la DREAL

Questions diverses



***Merci de votre
attention***

Questions

